

Allauch, le 29 Août 2022



Réf : LDC/SGDC/GP/
Objet : Rentrée scolaire 2022.

Madame, Monsieur, Chers parents,

La rentrée scolaire est pour chacun de nos petits allaudiens un rendez-vous marquant du calendrier.

Afin d'écrire ce nouveau cycle d'apprentissage et de découvertes, la municipalité accompagnera vos enfants tout au long de l'année dans les 6 écoles de la commune, leur réussite et leur épanouissement étant au premier rang de nos priorités.

Aussi, je tenais à vous communiquer les mesures prises pour assurer cette rentrée scolaire dans les meilleures conditions pour les 2103 élèves de notre commune.

1- Ouverture de 2 nouvelles classes

Nous poursuivons notre objectif de réduction du nombre d'élèves par classe. Ainsi, nous avons obtenu pour cette rentrée l'ouverture de deux classes supplémentaires. L'école maternelle du Logis-Neuf sera désormais dotée de 7 classes au lieu de 6 (ouverture d'une classe de grande section) et l'école primaire Thyde MONNIER aux Gonagues de 9 classes au lieu de 8 (ouverture d'une classe double CP/CE1).

2- Des heures d'accueil élargies maintenues (7h30-8h30 / 16h30-17h30 ou 18h30)

Pour les temps périscolaires, l'organisation structurelle du temps d'accueil reste inchangée.

► Maternelles :

- Garderie du matin à partir de 7h30 (tarif forfaitaire 1,50€) ;
- Garderie du soir de 16h30 à 18h30 avec possibilités de sortie à 17h, 17h30 et à la demande à partir de 17h40 (tarif forfaitaire 1,50€ à partir de 17h30) ;

► Élémentaires :

- Garderie du matin à partir de 7h30 (tarif forfaitaire 1,50€) ;
- Etudes surveillées pour les élémentaires de 16h30 à 17h30 encadrées par les enseignants (gratuites) ;
- Garderie du soir de 17h30 à 18h30 avec possibilité de sortie à la demande à partir de 17h40 (tarif forfaitaire de 1,50€) ;

Les garderies débuteront dès le jeudi 1er septembre et l'étude, pour les classes élémentaires, à partir du lundi 5 septembre.

Pour votre information, la garderie de 17h30 à 18h30 a été peu fréquentée lors de l'année scolaire précédente. Si cela venait à être le cas à nouveau cette année, nous étudierions la possibilité de mettre fin à la garderie à 18h à partir de 2023/2024. Une étude sera menée dans chaque groupe scolaire.

Vous trouverez les modalités d'inscription sur le site officiel d'Allauch (www.allauch.com) et sur celui de l'espace famille (<https://www.espace-citoyens.net/familleallauch/>).

3- Végétalisation et amélioration de l'environnement de nos écoles

Comme annoncé lors de la dernière rentrée, les services municipaux restent mobilisés autour de plusieurs projets environnementaux.

- Le tri du papier et des cartons dans nos écoles : mise en place d'un cheminement des élèves vers un point de dépôt et identification d'un lieu de collecte ;

- La qualité de l'air : mise en place de capteurs CO2 dans toutes les salles des écoles afin de mieux gérer l'aération des classes et installation de capteurs de particules fines à proximité des écoles, permettant d'évaluer en permanence la qualité de l'air ;

- Végétalisation et désimperméabilisation des cours d'écoles : la végétalisation et la déminéralisation des espaces communaux sont des réponses concrètes pour adapter notre commune aux effets du changement climatique.

Aussi, il est important de retrouver des protections naturelles en créant de l'ombrage dans nos cours, devant les bâtiments scolaires mais aussi en facilitant la pénétration de l'eau dans les sols.

Une évaluation a été réalisée et nous traiterons en priorité les sites les moins bien dotés. C'est le cas, par exemple, de la cour annexe de l'école élémentaire de Pié d'Autry. Un travail de concertation va être engagé avec toutes les parties prenantes dès le mois de septembre. Les travaux seront réalisés dans le courant de l'année avec une livraison prévue pour la rentrée 2023.

4- Des travaux réalisés durant tout l'été

Comme nous avons à cœur de le faire chaque année pendant les vacances, des travaux ont été réalisés durant tout l'été dans nos écoles pour améliorer l'accueil des enfants :

- Réfection des sanitaires extérieurs à l'école de la Pounche ;
- Peintures des couloirs et de la montée d'escalier d'un bâtiment de l'école de la Pounche ;
- Réfection des façades latérales de l'école d'Allauch Village ;
- Etanchéité de la toiture de l'école d'Allauch Village ;
- Peintures extérieures du bâtiment et du jeu de cour de l'école maternelle la Farandole (La Pounche) ;
- Installation d'écrans numériques dernière génération dans les nouvelles classes.

Ces travaux représentent un investissement de 220 000€ (dont 150 000€ financés grâce aux subventions du Département des Bouches-du-Rhône).

5- Des menus améliorés et un projet « anti gaspi » dans les cantines

Un projet « anti gaspi » a débuté depuis février 2022 de façon expérimentale à l'école de Pié d'Autry. Face au succès de cette opération, celle-ci sera généralisée dans l'ensemble des groupes scolaires dès la rentrée.

Les objectifs recherchés sont de proposer des menus adaptés à tous les goûts en donnant la possibilité à chaque enfant d'évaluer les repas (table des goûteurs) et d'apprendre les différents saveurs (ateliers avec les bibliothécaires) tout en réduisant les déchets.

Ce sujet a été la base de travail de l'ensemble du personnel des écoles lors du deuxième séminaire de rentrée du 30 Août 2022.

6- De nouvelles activités culturelles et sportives durant la pause méridienne

A l'issue de la période Covid qui ne permettait pas la présence d'intervenants extérieurs, nous avons souhaité développer l'animation durant la pause méridienne autour de quatre grands axes :

- 1- Initiation aux activités traditionnelles provençales (langue, musique, théâtre...);
- 2- Ouverture sur le monde (apprentissage de l'anglais, activités scientifiques);
- 3- Activités de découverte (yoga, échecs, arts plastiques);
- 4- Pratique de sports collectifs et initiation multi-sports (basket, danse...).

Au moins 2 animations par jour seront proposées dans chaque école pour un cycle d'apprentissage. Dans la mesure du possible, les différents intervenants se déplaceront sur l'ensemble des groupes scolaires pour que tous les enfants puissent en bénéficier au cours de l'année.

Enfin, le montant de la dotation pour les fournitures scolaires a été augmenté de 30 à 35 € par enfant.

Pour le suivi et la réalisation de ces projets, les équipes municipales et notamment Madame Stéphanie GRECO DE CONINGH, Conseillère municipale déléguée à l'Education (écoles, collèges et lycée) et à la restauration scolaire, sont pleinement mobilisées. Pour les sujets liés à la vie scolaire, la Direction de l'Education se tient à votre disposition au 04 86 67 46 25 ou par mail à education@allauch.com.

Madame, Monsieur, Chers parents, je souhaite à vos enfants une excellente rentrée pour cette nouvelle année scolaire.

Le Maire,



Lionel de CALA